



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

P715 ID 2892

Le Ministre aux Relations avec le Parlement



Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 2 janvier 2018

Personne en charge du dossier:

Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

SCL: PET 715 – 1700 / sp

Objet : Pétition n° 715 - Erhalt und Modernisierung der Kirchenfabriken.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 30 novembre 2017, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe des explications relatives aux démarches entreprises par le Gouvernement dans le cadre de l'instruction de la pétition n° 715 relative à l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Fernand Etgen



Le Ministre

Luxembourg, le 22 décembre 2017

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.: 1700	SCL:
Date le: 22 DEC. 2017	
E:	CHD:
Traiter par: SANDY	

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement
à
Luxembourg

Objet : Pétition n° 715 – Erhalt und Modernisierung der Kirchenfabriken

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre du 7 décembre 2017, référence PET 715-1555 / sp vous avez bien voulu me transmettre une demande de la Commission des Pétitions de la Chambre des députés qui s'enquiert sur les démarches entreprises de mon côté dans le cadre de l'instruction de la pétition n°715.

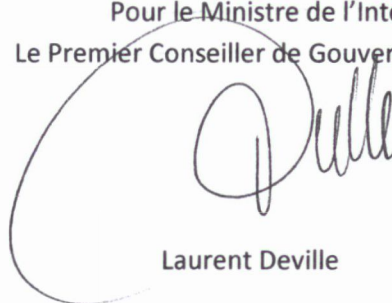
Il échet de rappeler que la pétition en question dont l'auteur s'avère être le vice-président du Syndicat des fabriques d'église du Luxembourg (Syfel), prend le contre-pied du projet de loi N° 7037, déposé le 29 août 2016 à la Chambre des députés, en ce qu'elle reprend le point de vue du Syfel voulant maintenir le concept actuel de fabriques d'église locales en lieu et place de la reprise des missions de celles-ci par un fonds national placé sous le contrôle de l'Archevêché.

J'estime que l'audition publique de l'auteur de la pétition, accompagné, à l'occasion, par le président et le conseil juridique du Syfel, devant la Commission des Pétitions et la Commission des Affaires intérieures le 23 janvier 2017 à la Chambre des députés, a surtout permis aux députés présents de mesurer les arguments qui, aux yeux du Syfel, plaident contre l'essence du projet de loi en question. Or, l'essence de la loi en projet, voulue par le Gouvernement, se trouve à son tour explicitée dans l'exposé des motifs, le commentaire des articles et des amendements gouvernementaux faisant partie des documents parlementaires à la disposition de la Chambre des députés.

Dans ces conditions, il m'a paru sans intérêt de réserver d'autres suites à l'audition publique en question, hormis le fait que j'ai été d'accord de rencontrer à deux occasions les représentants du Syfel. Ces rencontres ont à chaque fois eu lieu en présence de représentants de l'Archevêché, dont Monsieur le Vicaire général.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Premier Conseiller de Gouvernement

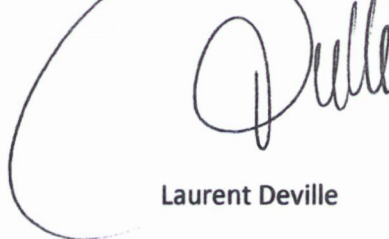
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Deville', is written over a large, faint circular stamp or watermark.

Laurent Deville

Dans ces conditions, il m'a paru sans intérêt de réserver d'autres suites à l'audition publique en question, hormis le fait que j'ai été d'accord de rencontrer à deux occasions les représentants du Syfel. Ces rencontres ont à chaque fois eu lieu en présence de représentants de l'Archevêché, dont Monsieur le Vicaire général.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Premier Conseiller de Gouvernement

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Deville', is written over a large, faint circular stamp or watermark.

Laurent Deville